



BIODÉCHETS TRIEZ VOS BIODÉCHETS À LA SOURCE!

Votre résidence
ou votre quartier
dispose d'un composteur.

Chaque personne produit en moyenne 40 kg/an de biodéchets de cuisine. Dégradés par les organismes du sol, ils se transforment en compost: un engrais naturel.

POURQUOI COMPOSTER ?

- ✓ **Pour limiter** les odeurs du sac d'ordures ménagères chez soi.
- ✓ **Pour réduire** les déchets qui partent à l'incinérateur.
- ✓ **Pour limiter** le recours aux engrais chimiques et **enrichir** les sols.

BIODÉCHETS AUTORISÉS



Épluchures
et fanes



Restes
de fruits
et légumes



Coquilles
d'œufs
écrasées



Marc
de café
et son
filtre



Restes
de repas



Pains



Dosettes
souples
et sachets
de thé



Essuie-
tout

DÉCHETS INTERDITS



Produits
laitiers



Viandes
et os



Coquilles de
mollusques



Restes de
crustacés



Poissons
et arêtes



Noyaux et
fruits secs



Bornes
biodéchets
ou bac vert



Bouteilles et
flacons en verre



Borne
à verre



Terre, sable,
cendre de cheminée



Déchèteries



Plantes
malades



Déchèteries



Ordures ménagères
non dégradables



Bac
vert



Emballages
plastiques



Bac
de tri

1

Je dépose
mes biodéchets
dans le bac de dépôt.

2

Je recouvre mes biodéchets
avec le broyat mis à ma
disposition dans le bac d'à côté.

3

Je récupère mon compost
au bout de 8 mois à 1 an,
sur place dans le bac dédié.

LE MEILLEUR BIODÉCHET, C'EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS!

Retrouvez tous nos conseils antigaspi sur notre site:

